

2012/5073 - Conservation patrimoine bâti de la ville de Lyon - Mise en accessibilité d'équipements municipaux - Affectation d'une partie de l'AP 2008-1, programme 20020 et lancement de la première tranche de l'opération n° 60021803 (Délégation Générale à l'Immobilier et aux Travaux) (BMO du 10/12/2012, p. 2868)

Rapporteur : Mme RABATEL Thérèse

Mme RABATEL Thérèse, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur la mise en accessibilité d'un certain nombre d'établissements municipaux pour 1.200.000 euros.

Je rapporte ce dossier en tant qu'Adjointe chargée des personnes handicapées et au nom de Nicole Gay, Adjointe chargée de l'Immobilier et des Travaux, car nous formons un duo harmonieux et actif sur le sujet de l'accessibilité.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées

(Adopté)